

<b>CHAMPIONNATS INTERCLUBS REGIONAUX</b>			<b>GESTION EXTRANAT</b>
<b>Du samedi 13 novembre au dimanche 14 novembre 2010</b>		<b>≈</b>	<b>25 m/6couloirs</b>
 	<b>Toutes les catégories d'âges Les 24 meilleures équipes DAMES et MESSIEURS, à l'issue des épreuves 2009/2010 sont qualifiées.</b>		<b>REDON</b>
<b>Proposition des engagements : Du 21.10.2010 au 04.11.2010 sur ExtraNat.fr</b>			<b>5.11.2010 Start List</b>
<b>ENGAGEMENTS : 30 Euros/ équipe</b>			

**Une équipe déclarant forfait après le 15 octobre 2010 sera pénalisée de 55 €**

**FORFAIT :**

Toute équipe se désistant après la mise en page du programme (9 novembre 2010) aura une pénalité de **78 €**

**OFFICIELS :**

Chaque club ayant plus de cinq nageurs ne présentant pas d'officiel sera pénalisé de **50 €** par réunion.

**RECOMPENSES :**

Responsable - le Comité régional

Coupe aux 3 premières équipes Dames et Messieurs de chaque poule.

**EQUIPES QUALIFIEES**

SAMEDI 13.11.2010 POULE B		DIMANCHE 14.11.2010 POULE A	
DAMES	MESSIEURS	DAMES	MESSIEURS
1. CN BREST	1. CN BREST	1. CN BREST	1. CPB RENNES
2. CEPS DINAN	2. EN PONTIVY	2. CPB RENNES	2. CN BREST
3. UNION QUIMPER NATATION	3. CN ST BRIEUC	3. CN GUINGAMP	3. OC CESSON
4. CN LOUDEAC	4. DON	4. EN LORIENT	4. CN LOUDEAC
5. EN PONTIVY	5. DAUPHINS ELORN	5. OC CESSON	5. CEPS DINAN
6. CN ST BRIEUC	6. LANNION NATATION	6. CN ST BRIEUC	6. CPB RENNES
7. CPB RENNES	7. CN GUINGAMP	7. DOUARNENEZ	7. UNION QUIMPER NATATION
8. LANNION NATATION	8. CPB RENNES	8. DAUPHINS ELORN	8. UN PLOERMEL
9. CN VANNES	9. ST MALO NATATION	9. CN MORLAIX	9. C REDON
10. EN AULNE	10. CN MORLAIX	10. C REDON	10. PLOEMEUR
11. CAUDAN NATATION	11. BAUD NATATION	11. UN PLOERMEL	11. DOUARNENEZ
12. OC CESSON	12. CN FOUGERES	12. PLOEMEUR	12. ECN CHARTRES



**PARTENAIRE OFFICIEL DU COMITE DE BRETAGNE**

**SAMEDI 13 NOVEMBRE 2010 – POULE B – toute la journée**  
**DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2010 – POULE A – toute la journée**

**PROGRAMME IDENTIQUE POUR LES DEUX POULES :**

OP : 8h30 – DE : 9h30	OP : 14h30 – DE : 15h30
<ol style="list-style-type: none"><li>1. 10 X 100 NL DAMES (séries)</li><li>2. 10 X 100 NL MESSIEURS (séries)</li><li>3. 400 NL DAMES (séries)</li><li>4. 100 DOS MESSIEURS (séries)</li><li>5. 200 DOS DAMES (séries)</li><li>6. 1500 NL MESSIEURS (séries)</li><li>7. 50 NL DAMES (séries)</li><li>8. 100 BRASSE MESSIEURS (séries)</li><li>9. 200 BRASSE DAMES (séries)</li><li>10. 100 NL MESSIEURS (séries)</li><li>11. 200 NL DAMES (séries)</li><li>12. 100 PAP MESSIEURS (séries)</li><li>13. 200 PAP DAMES (séries)</li><li>14. 200 4 N MESSIEURS (séries)</li><li>15. 400 4 N DAMES (séries)</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>16. 400 NL MESSIEURS (séries)</li><li>17. 100 DOS DAMES (séries)</li><li>18. 200 DOS MESSIEURS (séries)</li><li>19. 800 NL DAMES (séries)</li><li>20. 50 NL MESSIEURS (séries)</li><li>21. 100 BRASSE DAMES (séries)</li><li>22. 200 BRASSE MESSIEURS (séries)</li><li>23. 100 NL DAMES (séries)</li><li>24. 200 NL MESSIEURS (séries)</li><li>25. 100 PAP DAMES (séries)</li><li>26. 200 PAP MESSIEURS (séries)</li><li>27. 200 4 N DAMES (séries)</li><li>28. 400 4 N MESSIEURS (séries)</li><li>29. 4 X 100 4 N DAMES (séries)</li><li>30. 4 X 100 4 N MESSIEURS (séries)</li></ol>

**RÈGLEMENTS SPORTIFS :**

**1. Mode de qualification**

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à 2 épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10x100nl ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Elite, quel que soit son statut ou sa nationalité non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 31 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.

Pour les Championnats Interclubs départementaux, régionaux ou nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de 2 nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux Olympique, Mondial et Européen ou de série nationale senior, en vigueur dans les règlements sportifs.

**2. CLASSEMENTS SPECIFIQUES A LA COMPETITION**

Chaque équipe sera composée de 10 nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces 2 critères ne peuvent être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10x100nl et 4x100 4N) servira à départager les équipes.

Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.